



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bovins

Question écrite n° 46566

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur la repartition des droits à prime « vaches allaitantes ». Avec la mise en place de la réforme de la politique agricole commune, il n'est plus possible de laisser s'installer des jeunes avec des projets dont le nombre d'animaux prévus ne correspond pas aux droits à prime existants. Par ailleurs, la faiblesse de la réserve départementale en Deux-Sevres - 500 droits pour 1996 - n'a pas permis de répondre aux demandes. Au-delà, des critères d'attribution stricts ont dû être mis en œuvre. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'évolution des droits à prime « vaches allaitantes » pour 1997.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46566

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6687